

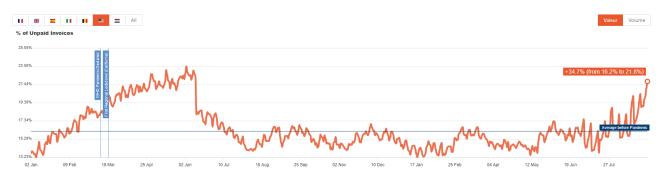
Crise du Covid-19 : Les retards de paiements mieux maitrisés aux Etats-Unis qu'en Europe

PARIS, France – le 17 septembre 2021 | Le tracker Sidetrade sur les retards de paiement des entreprises inclut désormais le suivi des comportement des entreprises sur le territoire américain. Après un pic en juin 2020, les retards de paiements aux Etats-Unis sont restés inférieurs à leur niveau pré-pandémie.

Le suivi des comportements de paiement des entreprises américaines, en libre accès depuis ce matin <u>sur la page du tracker Sidetrade</u>, met en évidence, de manière rétroactive, la très bonne tenue des délais de paiement entre entreprises sur le territoire américain au-delà du 15 juillet 2020.

Au plus fort de la crise, le 4 juin 2020, le tracker indique que **23,5% des factures émises par les entreprises américaines n'avaient pas été payées** par les donneurs d'ordre, 10 jours après leur émission. Ceci constituait alors **une augmentation de 45%** par rapport au délais de paiement moyen observé avant la pandémie (16,2%).

Ceci est à mettre en perspective des différents pics observés en Europe sur la période, parmi les pays présentant une situation initiale comparable. Ainsi, la France enregistrait le 16 mai 2020 un record à +98%, l'Espagne à +73% (30 mai) et l'Italie à +122% (2 mai). L'impact initial de la pandémie sur les comportements de paiement des entreprises américaines a été comparativement limité.



Evolution des retards de paiement entre entreprises aux Etats-Unis selon le tracker Sidetrade*

A partir du 15 juillet 2020, les retards de paiement sont demeurés particulièrement contenus aux Etats-Unis, en moyenne très en dessous de leur niveau nominal pré-pandémie, affichant même un taux de 13% de factures impayées le 19 janvier 2020.

Il faut ainsi attendre le 31 juillet 2021 pour voir le niveau des impayés remonter franchement aux Etats-Unis, pour atteindre, le 4 septembre 2021, un nouveau pic à 22%. Cette relative stabilité peut évidemment s'expliquer par le recours tardif et très modéré aux confinements. Il faut en effet attendre le mois de novembre 2020 et les fêtes de fin d'année pour voir une minorité d'Etats prendre des mesures de portées contrastées, généralement sans impact massif sur la vie des entreprises.

*A propos du tracker Sidetrade sur les retards de paiement des entreprises

Le tracker Sidetrade restitue, semaine après semaine, l'évolution des comportements de paiement de plus de 8,6 millions d'entreprises au sein de sept pays (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas). Sidetrade a analysé, depuis le 1er janvier 2020, plus de 162 millions de factures totalisant 300 milliards d'euros de transactions inter-entreprises.

Le tracker est en libre accès pour l'ensemble des décideurs du privé et des pouvoirs publics.

www.sidetrade.com



Communiqué de presse

Relations investisseurs

Relations médias

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth: ÀLBFR.PA) offre une platéforme SaaS spécialisée dans la génération et la sécurisation du cashflow. « Aimie », son Intelligence Artificielle, analyse quotidiennement plus de 2 400 Mrd\$ de transactions interentreprises présentes dans le Cloud de Sidetrade afin de prédire les comportements de paiement de plus de 5 millions de sociétés dans le monde et le risque d'attrition client. Aimie recommande les meilleures stratégies de relance, automatise des actions sur le cycle Order-to-Cash, et dématérialise les transactions avec les clients, ce qui améliore la productivité, la performance, et in fine le BFR.

Présent à Paris, Londres, Birmingham, Dublin, Houston et Calgary, Sidetrade sert plus de 2 700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, dans plus de 85 pays, parmi lesquelles Tech Data, KPMG, Nespresso, Hearst, Expedia, Manpower, Securitas, Randstad, Engie, Veolia, Vinci, Saint Gobain, Inmarsat ou encore Bidfood.

Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez-nous sur Twitter @Sidetrade.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.

www.sidetrade.com 2/2